

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIN.
ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
À LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des
idées et des opinions émises par ses correspondants.
En faisant changer votre adresse, ne pas oublier
d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce
point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD

(—:—)
JOLIETTE, JEUDI, 4 JUIN 1896

Assemblée Politique

On annonce pour samedi prochain le 6 courant, une grande assemblée contradictoire, qui aura lieu à Joliette, sur la place du marché. Assistez en foule et veuillez écouter avec beaucoup d'attention les différents orateurs qui feront la discussion. L'assemblée commencera à 1 h. P. M.

Comité de Montcalm.

Une grande assemblée des électeurs du comté de Montcalm a été tenue lundi dernier à St-Jacques de l'Achigan. Il y avait de 600 à 700 électeurs présents, venus de toutes les paroisses du comté. Sur proposition, M. Alfred Lesage a été élu président et M. le Dr Beaudry secrétaire.

Les orateurs suivants ont adressé la parole; M. Louis Dugas, ex-M. P., M. L. V. Labelle, candidat de l'opposition; la discussion du côté de M. Dugas a été faite par M. Octave Magnan, M. P., M. Dupont, député de Bagot, M. Alex. Guibault, avocat de Joliette, et pour M. L. V. Labelle, M. J. M. Fortier, fabricant de Montréal, le Dr Bissonnette de St-Esprit, et M. E. O. Dugas, avocat de Joliette. Les différents orateurs ont été très bien écoutés et les différentes questions qui agitent l'électorat ont été discutées avec entrain. L'assemblée fut calme et très attentive.

M. Louis Dugas, candidat conservateur profita de cette réunion pour annoncer aux électeurs présents qu'il tiendrait des assemblées aux endroits suivants et aux dates mentionnées plus bas :

A Ste-Marie Salomé, le 2 juin ; A St-Esprit, le 3 ; Au petit Chertsey, le 4 ; A Rawdon, le 5 ; A St-Alexis, le 6 ; A St-Liguori, le 8 ; A St-Calixte de Kilkenny, le 10 ; A Ste-Emile, le 11 ; A St-Théodore de Chertsey, le 12.

M. L. V. Labelle annonça que son intention était de tenir une grande assemblée à Ste-Julienne le 9 juin.

Les deux candidats se sont entendus et seront présents aux endroits mentionnés plus haut.

Les amis de M. Dugas sont très confiants dans le résultat de la lutte.

Encore un vol

Dimanche vers 10½ hrs du soir, un voleur s'est introduit dans le haut de la maison de M. Avila Lépine, restaurateur, et s'est emparé d'une somme de \$50.00 qui avait été cachée dans un lit. La servante qui était alors couchée s'est réveillée au moment où le voleur s'esquiva et a poussé le cri d'alarme. M. Lépine qui se trouvait alors à son comptoir, s'est empressé d'accourir mais trop tard, car le voleur était déjà disparu s'en retournant par la fenêtre sur laquelle il avait appuyé une planche pour pénétrer dans la maison. Notre chef de police et les détectives Normandeau et Chaussée ayant de suite été avertis, se sont immédiatement rendus sur les lieux pour prendre toutes les informations nécessaires mais sans succès encore.

Voilà déjà plusieurs vols de cette sorte qui s'accomplissent et l'on a le droit de s'étonner de ce que les coupables restent toujours introuvables.

La Procession de la Fête-Dieu

Dimanche, si le temps le permet, la procession du Très Saint Sacrement se fera à travers les rues de la ville. Nous espérons que les citoyens des rues St-Charles Borromée, Notre-Dame, St-Barthélemy et Manseau, orneront leurs résidences d'une manière convenable et que les rues seront propres et bien décorées. Le défilé sera le même que celui des années précédentes. Nous sommes certains d'avance que chacun déploiera beaucoup de zèle.

Les différentes confréries, congrégations, associations, sociétés, corps et professions ont été invités à se joindre aux nombreux fidèles pour faire une brillante escorte au plus glorieux Triomphateur.

Aux enfants, qui ont mal aux yeux, ou aux oreilles, ou qui sont atteints de scrofale, donnez la Salsepareille d'Ayer.

Aux Electeurs du Comté de Joliette.

MESSIEURS,

Choisi le 27 mai dernier, par les libéraux de ce comté, réunis en convention, comme leur candidat j'ai cru devoir, à cause de l'unanimité de leur choix, accepter cette candidature, leur exprimant alors mes motifs d'hésitation pour entreprendre la grande lutte qui se prépare et mes regrets que ce choix ne fut pas tombé sur une personne possédant toutes les qualifications requises pour remplir dignement les devoirs et obligations de la charge de Député à la Chambre des Communes du Canada, comme du reste, il s'en trouvait un grand nombre parmi les membres de cette convention.

Puisque j'ai accepté cette candidature et que je veux maintenant briguer vos suffrages, il est de mon devoir d'instruire et c'est le strict droit des électeurs de connaître mes opinions et mes vues sur les nombreuses et importantes questions qui s'agitent dans le Dominion et qui seront probablement débattues et décidées dans le prochain Parlement.

Il se forme, lors de l'élection d'un Député à la Chambre des Communes, entre lui et les électeurs qui l'éisent un contrat qui se nomme le mandat. Le programme du Candidat ou aspirant à la Députation est la preuve écrite des conditions et conventions de ce contrat ; c'est le lien du Candidat et la garantie des mandants, les électeurs. De là, suivant moi, l'importance, sinon la nécessité absolue du programme dans une élection. J'avoue que cette coutume se passe, et pour cause c'est un instrument qui peut devenir gênant et même souvent très incommode et embarrassant à l'exécution du Mandat, pour le Député qui sollicite une réélection, mais fort utile et important pour les électeurs.

Je n'ai aucune hésitation pour ma part à formuler le mien, espérant que vous voudrez bien croire que j'aurai assez de franchise pour le mettre à exécution dans le cas où la majorité de vos suffrages me confierait la tâche de le faire :

La question capitale et qui, pour le moment, prime, pour ainsi dire, toutes les autres, puisqu'elle est actuellement censée pendante devant le Parlement est sans contredit celle que l'on appelle depuis déjà trop longtemps—"l'imbroglio scolaire du Manitoba."

Voici ma déclaration franche et loyale à ce sujet :

"Comme Candidat, je m'engage formellement et solennellement : 1o. A voter au Parlement en faveur d'une législation rendant à la "minorité catholique du Manitoba" les droits scolaires qui lui sont reconnus par l'Honorable Conseil "Privé d'Angleterre ; 2o. Je suis résolu à favoriser de toute mon influence et à appuyer en Chambre "une mesure pouvant apporter un remède efficace aux maux dont souffre la minorité Manitobaine."

Le tarif douanier du Dominion devrait être réglé, non sur l'idée Protectionniste, comme il l'est maintenant, mais sur les seuls besoins du service public.

Le tarif devrait être limité aux besoins d'une administration honnête, économique et efficace, et il devrait être remodelé de façon à ce que les objets nécessaires à la vie soient francs de droit ou au moins frappés assez légèrement que possible et de manière à assurer une plus grande liberté d'échange avec le monde entier et particulièrement avec l'Angleterre et les Etats Unis.

A cause de la proximité du Canada et des Etats-Unis et de leur communauté d'intérêts à un si haut degré, il est désirable qu'il y ait entre eux des relations les plus amicales, les plus larges et les plus libérales et un traité de réciprocité loyal et large embrassant une liste bien définie d'articles manufacturés.

Je demanderai toujours la plus stricte économie dans l'administration du Gouvernement du Pays. Je suis d'avis que la loi du cens électoral devrait être révoquée, qu'il serait préférable de revenir aux franchises Provinciales et que la révision des listes soit laissée aux autorités municipales, vu les dépenses énormes et les injustices nombreuses encourues et souffertes par le système actuel de révision des listes.

Telles sont mes vues sur les principales questions qui me paraissent avoir de l'actualité dans la présente élection. Si ces vues rencontrent votre assentiment et surtout si vous me croyez homme à ne pas dévier et assez ferme pour tenir ma parole et mes promesses vous viendrez déposer le vingt-trois juin courant dans l'urne électorale un bulletin qui me sera favorable c'est-à-dire

approuver par votre signature le contrat dont je viens d'esquisser à grands traits les grandes lignes.

Votre très humble,

CHS. BASINET.

Joliette, Juin 1896.

Forestiers Catholiques.

M. Camille Barrette, de Joliette, est parti lundi soir pour Québec, comme délégué de la cour St-Barthélemy. No 249, où il va assister à la convention des Forestiers Catholiques qui a eu lieu cette semaine dans la vieille cité de Champlain.

Fatal accident à St-Lin.

Un triste accident est arrivé lundi après-midi, à St-Lin, comté de L'Assomption. Un jeune homme de 17 ans, du nom de Patry, employé à la scierie de M. Venne, s'est fait prendre dans une courroie, où il a fait une cinquantaine de tours. Sa mort a été instantanée. Une enquête a eu lieu.

ST-LIGUORI

L'épouse de M. Damien Beauséjour, née Adolphe Savoie, est décédée en cette paroisse, lundi dernier, à l'âge de 30 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et un enfant.

Le tonnerre est tombé vendredi dernier, sur la grange de M. Alphonse Parent, cultivateur, et y a mis le feu. Deux chevaux ont été tués et tout le bâtiment a été réduit en cendres avec tout son contenu. Pas un sou d'assurance.

LAVALTRIE

Lundi soir ont eu lieu à Lavaltrie les exercices de la clôture du mois de Marie, qui a été célébrée cette année avec la plus grande solennité ; le chant a été présidé par Melle Eglantine Martineau, accompagnée de Melle Eliza Martineau et Georgienne Déjory ; les solistes rendus par Mme Chenevert, ont porté la plus vive émotion dans le cœur de la foule recueillie ; plusieurs autres dames et demoiselles ont bien voulu prêter leur bienveillant concours dans l'exécution du chant en l'honneur de la Ste-Vierge.

Le sermon de circonstance prononcé par le Révd M. Huet a fait vibrer nos âmes et rempli nos cœurs de la plus grande confiance envers Marie que l'éloquent prédicateur nous a appris à aimer et à vénérer.

L'orgue a été tenu par Melle Eglantine Martineau.

UN CITOYEN.

Mariage à l'horizon

On annonce le mariage prochain d'un jeune entrepreneur de cette ville, à une jolie blonde de Ste-Elisabeth. Le mariage, nous dit-on, doit avoir lieu vers la fin du mois de juin.

Une première messe.

Dimanche dernier, fête de la Très Sainte-Trinité, M. L. Marion, fils de M. Rémi Marion, de cette ville, a chanté sa première messe, assisté de MM. les abbés Lafortune et Beauchamps. C'est le Révd M. Clairoux qui a fait le sermon ; il a pris pour texte ces mots du Psalmiste : *Introibo ad altare Dei.*

Le savant prédicateur n'a pas besoin d'introduction auprès de nos lecteurs, mais dans cette circonstance, il s'est révélé orateur sacré : le sujet est beau, la circonstance était invitante, mais le prédicateur a su monter jusque-là, et il a traité éloquentement de la dignité du Prêtre et du rôle du Prêtre dans l'église, la société et la famille.

Le lendemain soir, lundi, le 1er du courant, un grand souper a été donné à la résidence du père du nouveau ministre de Dieu. Y assistaient, les Révds P. Beaudry, curé de cette ville, C. Beaudry, directeur du collège Joliette, M. Thérien, vicaire, M. Houle, professeur au collège Joliette, M. Martel, ancien curé de la paroisse de St-Paul, M. Chase, des Etats-Unis, M. Morin et Roberge, P. S. V., le frère Léger et le Dr Marion, frère du héros de la soirée.

AVIS

Avis est, par le présent, donné à tous intéressés que le dépot est maintenant établi sur le terrain de la Corporation, à la lumière électrique, par le chemin du Vieux Moulin, et défense est faite de jeter et déposer ailleurs que là les vidanges et autres débris de cour, etc., sous les pénalités édictées par les règlements.

Joliette, 28 Mai 1896.

JOSEPH LEDUC,

Im.

Insp. de la Ville.

Cette infection scrofaleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.



M. Alfred Smith
Toronto, Ont.

Laisse Faible et Abattu

Refait et Augmente en Poids par Hood's Sarsaparilla

Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessus, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, ayant occupé les huit années dernières la position de directeur de tout le fret d'entrepôt à Toronto :

"Toronto, Ont., Canada, 8 février 1894.

"C. I. Hood & Co., Lowell, Mass.

"Messieurs :—Je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire le résultat de l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla.

Après une grave attaque de la grippe qui m'avait

laissé dans un état de grande faiblesse, j'ai

acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla.

Je m'en suis servi suivant les directions :

Et Elle m'a Complètement Refait

et je pèse 15 livres de plus qu'avant ma maladie.

Je prends un grand plaisir à recommander

Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de

faiblesse du corps." ALFRED SMITH, 23 rue Bank.

Hood's Pills guérissent la constipation,

pendant l'action du canal alimentaire.

Un homme tué à coups de couteau

La police sur la piste des meurtriers

Un brutal assaut, dont les suites

ont été la mort d'un homme, a été

commis, samedi soir, à la Pointe St-

Charles, Montréal.

M. Arthur Dupuis, demeurant

au No 21 rue Soulanges, était dans

sa maison, à onze heures du soir,

lorsqu'il a aperçu plusieurs vagabonds

qui flânaient dans sa cour.

Ne croyant pas qu'il y eût du

danger, M. Dupuis sortit immédiatement

dans l'intention de les chasser.

Quelques instants après, comme il

ne revenait pas, Mme Dupuis de-

vint inquiète et envoya son frère,

qui se trouvait là, à la recherche de

son mari.

Celui-ci fut trouvé au fond de la

cour et baissant dans son sang. Les

assaillants avaient pris la fuite. Le

blessé fut transporté dans la maison

et un médecin ayant été appelé,

constata qu'il souffrait de trois coups

de couteau qu'il avait reçus, deux

dans l'abdomen et l'autre dans la

région du cœur. Outre ces blessures

contusionnelles portant à croire qu'il

avait été frappé à coups de pieds.

Il était minuit et demi, dimanche

matin, lorsque M. Jos. Bourdon, le

frère de Mme Dupuis, s'est rendu

au poste de police No 9 et a demandé

aux constables de se mettre à la

recherche des assaillants de son

beau-frère. Dimanche, les officiers

de police avertirent la famille que,

vu la gravité des blessures de la

victime, il serait peut-être prudent

de faire venir un magistrat pour

prendre la déposition ante-mortem

de la victime. Le médecin, cepen-

dant, ne jugea pas d'abord les blessures

excessivement dangereuses, de sorte

que ce conseil ne fut pas suivi.

Lundi comme l'état du malade

paraissait plus grave, on manda un

prêtre qui administra au blessé les

derniers sacrements.

A partir de ce moment, l'état du

blessé s'aggrava continuellement, et

il expira à 4 heures. Le coroner

fut immédiatement prévenu du décès

et il a fait transporter lundi

soir le cadavre à l'hôpital Général.

M. Lacroix, officier du coroner, s'est

transporté sur les lieux du crime

pour prendre les informations pré-

liminaires à l'enquête.

La police a commencé ses re-

cherches pour mettre la main sur

les meurtriers, mais, jusqu'à ce mo-

ment été opérées. La justice a défendu la publication des noms des prisonniers dont l'un a reconnu pour sien un mouchoir ensanglanté trouvé dans sa chambre. Beaucoup de témoins ont déjà été interrogés et l'enquête a été remise à mardi de la semaine prochaine.

Le défunt était âgé d'environ 38 ans. Il était employé comme passeur, chez Tooke & Frères, 69 rue Latour. Il était marié et père de trois enfants en bas âge.

Quatre cent quatre-vingt-dix victimes.

LE CYCLONE DE ST-LOUIS

La recherche des cadavres terminée

Mercredi de la semaine dernière, un cyclone est passé sur la ville de St-Louis, Missouri, et y a renversé un nombre considérable de maisons privées et d'édifices publics. Le nombre des pertes de vie est sans précédent.

Une dépêche en date du 2, rapporte que l'équipe de cinquante hommes employée à la recherche des cadavres, a cessé ses travaux. Des recherches spéciales ont été faites au City Hospital, mais aucun cadavre n'a été trouvé. Il y a seulement trois patients qui manquent à l'appel. On suppose qu'ils ont dû s'échapper sains et saufs.

Le coroner Waits a tenu 110 enquêtes. Son verdict dans tous les cas, a été "Mort causée par un accident".

Il y avait encore huit cadavres à la morgue, attendant l'enquête. Seulement deux morts résultant de blessures sont arrivées depuis dimanche. A la grande surprise de la police, il y a eu moins de crimes, à St-Louis, depuis le cyclone qu'auparavant, et cela, en dépit du fait que la ville n'était pas éclairée et qu'on avait annoncé que des centaines de voleurs étaient arrivés à St-Louis.

Desmond, le chef des détectives, a déclaré, dans une entrevue, qu'il n'avait pas eu connaissance qu'un seul vol eût été commis pendant la nuit du dimanche.

Le fleuve rend lentement ses morts, mais on ne sait pas le nombre exact et même le nombre probable de ceux qui ont perdu la vie dans le fleuve. On sait que cinq hommes ont péri sur le steamer "J. J. Odill" et on en a vu disparaître plusieurs autres pendant la tempête. Cependant, on croit que ce nombre ne dépasse pas vingt. On répare rapidement les quais du chemin de fer sur le côté Est du fleuve. De ce côté-ci les dommages sont moins considérables et les réparations vont bon train. Les plans pour la construction des entrepôts de marchandises sont déjà faits. Le chemin des piétons sur le pont Eads, a été restauré lundi après-midi, et celui des voitures sera prêt bientôt. La ligne électrique sur le pont ne sera pas réparée avant quelques jours.

Voici la dernière liste des morts et des blessés, dressée par le "Chronicle" :

Morts connus à St-Louis.....	196
Morts inconnus à St-Louis.....	8
Mortellement blessés à St-Louis	18
Disparus à St-Louis.....	118
Morts connus à St-Louis-Est.....	145
Morts inconnus à St-Louis-Est	3
Mortellement blessés à St-Louis-Est.....	2
Total.....	490

Le M. J. Bte. Chapdelaine

Bourgeois et ancien Capitaine de milice.

Joliette pleure aujourd'hui la perte d'un de ses plus vénérables citoyens par la mort de M. Jean Baptiste Chapdelaine décédé lundi, le 1er juin, vers 3 hrs a. m., à l'âge de 80 ans.

Il était un des rares survivants de cette époque qui vit les débuts de notre florissante ville, et l'on peut dire que dans l'humble sphère d'où sa modestie ne voulait jamais sortir, il contribua pour une large part au développement industriel et commercial de notre cité.

Son esprit profond et solide, son intelligence des affaires, l'ordre, la méthode et la prudence qui dirigeaient tous ses actes lui eurent bientôt donné place au premier rang parmi les marchands les plus renommés et les plus encouragés de Joliette.

La confiance méritée que lui accorda pendant près de trente ans le public, que sa réputation d'intégrité et d'honnêteté dirigeait vers sa maison, lui permit de s'assurer le repos et l'aisance pour ses vieux ans, tout en lui offrant le moyen d'exercer envers les pauvres et les nécessiteux une charité discrète autant

qu'elle se faisait abondante et persévérante.

Ils sont nombreux les indigents qu'il secourut ; les familles qu'il soulagea ; les œuvres de pitié qu'il encouragea et soutint de sa bourse. S'il fut intéressé à faire fructifier sa petite fortune, attentif à n'en rien perdre ; ce n'était pas par amour de l'argent mais c'est qu'il voyait dans ses richesses le patrimoine des pauvres dont il n'était que le dépositaire et le distributeur, et il ne voulait pas avoir au Tribunal du souverain Juge à rendre compte de biens follement ou inutilement dissipés à des plaisirs ou à des bagatelles.

Chacun des sanctuaires de notre ville présente son nom parmi ses plus généreux donateurs et nos sociétés de bienfaisance garderont longtemps la mémoire de sa fidélité et de sa libéralité dans l'acquiescement de ses obligations.

Après avoir servi les pauvres, il pensa aux siens et ses dernières volontés n'oubliant personne de ses parents. A tous il a voulu laisser un souvenir et donner un témoignage de la tendresse de son cœur, caché parfois sous les dehors un peu sévères, mais en réalité si affectueux ; si franc, si dévoué.

Rempli de la foi la plus vive il mit au service de Dieu une ferveur et une piété vraiment remarquables. Tous les matins et plusieurs fois le jour on pouvait le trouver au pied du Tabernacle prosterné dans une adoration profonde et n'aspirant qu'au bonheur de la Ste-Communión. Pieux serviteur de Marie et de Joseph, il avait encore la plus douce confiance dans le Sacré-Cœur et c'est un fait digne de remarque qu'il s'est endormi du sommeil des justes, après avoir reçu les dernières consolations de la sainte église, en la fête de Notre-Dame-de-toutes-Grâces et à l'aurore du beau mois du Sacré-Cœur.

M. Chapdelaine naquit à St-Jade, diocèse de St-Hyacinthe en juillet 1816. Il épousa, en mars 1843, Demoiselle Joséphine Lafontaine, décédée en février 1891. Il fut nommé Capitaine du 4ème bataillon de milice de Richelieu, le 12 octobre 1852 par le Très Honorable Lord Elgin, Gouverneur-Général de l'Amérique du Nord et en 1853 il venait s'établir à Joliette et jeter les bases d'un établissement que son amour du travail et sa science pratique du commerce surent rendre en peu de temps très prospère.

Il laisse une sœur âgée de 87 ans, plusieurs neveux et nièces parmi lesquels on compte trois religieux et huit religieuses.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin et notre ville a tenu à donner à ce vieux citoyen un témoignage éloquent de son estime, comme on a pu en juger par le concours considérable de personnes qui assistaient au service. Le collège, professeurs et élèves, les Révdes Sœurs des convents de la Providence et de la Congrégation avec leurs élèves, l'Ecole Industrielle, représentée par le R. F. Tarcotte, C. S. V. directeur, et le R. F. Charbonneau, C. S. V., le Noviciat et la Maison-Mère des Clercs de St-Viateur, en un mot toutes nos institutions avaient voulu rendre un dernier hommage à la mémoire de ce bienfaiteur de leurs œuvres.

Au cheur étaient présents tous les prêtres de la ville, entre autres le R. P. Ducharme, C. S. V., Provincial des Clercs de St-Viateur, le R. P. Beaudry, C. S. V., Supérieur du collège, le R. M. Martel, ancien curé.

La levée du corps et le service ont été chantés par le Révd M. Beaudry, curé de Joliette, assisté de ses vicaires MM. Lafortune et Thérien, comme diacre et sous-diacre, en même temps des messes étaient célébrées aux autels latéraux par MM. Houle, Beauchamp, Sylvestre et le P. Morin, C. S. V., professeurs au collège.</

PRESBYTERE PILLE

Le curé de la Longue-Pointe chasse les voleurs

Le presbytère de la Longue-Pointe a reçu, lundi dans la nuit, la visite de rôdeurs nocturnes, qui ont été reçus comme ils le méritaient par M. l'abbé Lecours, curé de la paroisse. Éveillé par le bruit, M. Lecours s'est emparé de son revolver, et a fait feu à plusieurs reprises sur les brigands, mais n'a pu réussir à blesser aucun d'eux. Les voleurs avaient réussi cependant à s'emparer du contenu de la cassette, soit \$15, que le bon prêtre destinait probablement à ses pauvres.

Deux autres vols commis par les mêmes individus probablement, ont eu lieu, chez M. J. B. Pepin et Joseph Chevalier, hôtelier. Les tiroirs à argent ont été enfoncés. Ils ne contenaient pas beaucoup d'argent, heureusement. Chez M. Chevalier, un chien St-Bernard, a donné l'alarme, malheureusement trop tard, mais a donné du fil à retordre aux cambrioleurs qui ont réussi à s'échapper avant que les aboiements du fidèle gardien aient éveillé les membres de la famille.

PENDU A UN ARBRE

Suicide à Varennes

Le coroner McMahon est allé, lundi soir, à Varennes, pour tenir une enquête sur la mort d'un nommé Joseph Delpé, qui s'était pendu à un arbre, non loin de sa résidence.

La preuve présentée aux jurés a établi que le défunt ne jouissait pas de ses facultés mentales. Il avait même été question, il y a quelque temps, de le faire interner dans une maison de santé, mais comme Delpé a paru alors prendre du mieux, ce projet n'a pas été exécuté. Il y a environ un mois, le pauvre aliéné, trouvant la vie à charge, a tenté une première fois de s'ôter la vie en se coupant la gorge avec un rasoir. Ses parents le surprisent au moment où il allait exécuter son sinistre projet.

Dimanche, il a profité d'un moment où on l'avait laissé seul pour aller se pendre.

Après avoir entendu cette preuve, les jurés ont rendu un verdict de "suicide dans un moment d'aliénation mentale," sans infliger de blâme aux personnes qui l'avaient laissé seul au moment où il s'est donné la mort.

Fune Mme G. Bellehumeur

Madame Rose-Anne Malo, épouse de M. Gustave Bellehumeur forgeron de cette ville est décédée, à sa résidence Rue de Lanaudière, lundi dernier, après une maladie de 3 mois soufferte avec une résignation vraiment chrétienne à l'âge de 30 ans, elle laisse pour déplorer sa perte un époux et sept enfants.

Les funérailles de Mde Bellehumeur ont eu lieu en cette ville hier matin au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Les membres de la cour St-Barthélemy de l'ordre des Forestiers Catholiques à laquelle M. Bellehumeur appartenait assistaient en corps aux funérailles; après le service, les restes mortels de Mde G. Bellehumeur ont été transportés à St-Paul de Joliette où a eu lieu l'inhumation.

NE RETARDEZ PAS à prendre une médecine de printemps, mais prenez Hood's Sarsaparilla maintenant. Elle purifiera votre sang, renforcera vos nerfs et vous donnera un bon appétit.

HOOD'S PILLS sont faites à la main et parfaites en proportions et en apparence. —25 cents.

La Feuille d'Erable

SOMMAIRE DU 25 MAI 1896.

TDNTE: —La Quinzaine, par Jehan Du-tailleur. —Loyauté au Canada. —La Vie aux Champs. —La Trappe de Mistassini, par A. Tremblay. —Sous l'œil du Public. —M. C. M. Hays. —Frederick Greenhalge. —Paul Verlain. —La Presse Canadienne-Française. —Eclair Littéraire. —Symphonie, par Louis J. Béliveau. —Les Fleurs Champêtres, par Victor. —Nuit d'été, par Germain Beaulieu. —Pensée n'a pas d'organe, par Albert Ferland. —Fraternité chrétienne. —Pages de Maitres: Glanes d'histoire contemporaine, par Gabriel Glanes. —Les Droits de la Femme, par Edouard Drumont. —Le dépeuplement des Campagnes, par J. B. Regasse. —Les Dattas. —Tribunaux Socrologiques: Du but providentiel de la Beauté, par Mme Louise d'Alq. —Pourquoi quitter la ferme? —L'enfance des Chemins de Fer. —Lettre d'une Québécoise. —Lettre d'une Patrice. —Chansons de quai, par Aimée Patrice. —Chansons de voyage, par Régis Roy. —L'Éducation, par Joseph de Maistre. —Chomage industriel, par H. Cetty. —Instructions Pastorales, par Mgr. Renou. —Le Coin aux Anecdotes. —Echos et Rumeurs. —Prime à nos Abonnés. —La Presse Française en Amérique.

GRAVURES: —La Vie aux Champs. —C. M. Hays. —Frederick Greenhalge. —Presse Canadienne-Française. —L'enfance des Chemins de Fer. —Le Monde Illustré.

Abonnement: \$1.00 par an; 5 sous le numéro. Adresse: 1546 rue Notre-Dame, Montréal.

ECHOS DE JOLIETTE.

—La sortie des élèves au Collège Joliette est fixée à samedi, le 20 courant.

—M. Jacob Gouger, autrefois de cette ville, est décédé le 11 mai dernier, à Manville, R. I. E. U., à l'âge de 67 ans.

—Par respect pour la mort de M. J.-Bte Chapdelaine, ancien conseiller de cette ville, le drapeau flottait à mi-mât sur l'hôtel de ville, lundi et mardi dernier.

—Nous pouvons dire avec plaisir que les demoiselles de la ville qui ont fait le chant au mois de Mai ont gagné les remerciements du public et nous nous faisons un devoir de le noter en passant. Les exercices ont été suivis avec dévotion comme d'ordinaire.

—Tous les membres appartenant aux diverses sociétés de la ville, sont priés de se réunir dimanche matin, à la salle de l'Institut, à 9 h. A.M., afin de se former en corps et de se rendre à l'église paroissiale où après l'office divin, ils devront prendre leurs places dans les rangs de la procession. Tous les membres sont priés de mettre leurs insignes.

—M. Ferdinand Venne, tailleur, vient d'ouvrir dans la maison de M. Arthur Guibault, rue Notre-Dame, une boutique de tailleur, où ce monsieur confectionnera dans les derniers goûts tous les ouvrages que l'on voudra bien lui confier. Coupe garantie et ouvrage de première classe. Ce monsieur demande immédiatement des garçons et des filles comme apprentis. 21 mai 4f.

—Melle Ritha Casavant, maintenant installée dans un nouveau, grand et élégant local (magasin ci-devant occupé par MM. Landreville & Frère), annonce aux Dames et Demoiselles qu'elle a, à l'occasion de ce changement, fait achat considérable de chapeaux, fleurs, rubans, plumes, etc., etc., qu'elle vendra à des prix excessivement réduits. Melle Casavant attire surtout l'attention des Dames sur une variété de chapeaux garnis, qu'elle vendra pour la modique somme de \$1, \$1.50, etc., etc. Invitation chaleureuse à toutes les Dames. 21m.3f.

—Demandez le célèbre Restaurateur de la santé des animaux domestiques, en vente chez Louis Robitaille, pharmacien, S. P. Champoux, G. Lafortune, Albert Gervais, M. H. Lepron et Cie, N. A. Guibault & Cie, O. Chevalier & Fils, G. Champoux, Aug. Belleville, tous de Joliette.

C'est une poudre précieuse que tout propriétaire d'animaux domestiques doit nécessairement avoir constamment à sa disposition; elle permet à chacun de soigner lui-même ses propres animaux. —Prix: 50 cts la boîte.

—N'oubliez pas que le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré pour les Dames aura lieu les 10 et 11 juin 1896, au profit de la chapelle du Sacré-Cœur, sous la direction du R. P. C. Beauvry, Sup. du Collège Joliette. Le voyage se fera par le C. P. R. Prix de passage, aller et retour, adultes: \$2.50, enfants: \$1.25. Le train arrivera à Ste-Anne de la Pêrade, pour permettre aux pèlerins d'aller faire une visite au sanctuaire dédié à Ste-Anne. Cet arrêt durera à peu près 40 minutes et permettra de visiter les dégâts de l'inondation.

—L'Exposition Provinciale à Montréal, aura lieu du 10 au 19 septembre 1896. Pour toute information, s'adresser à M. S. C. Stevenson, gérant et secrétaire, 76 rue St-Gabriel, Montréal.

MARIAGE.

—A Ste-Mélanie, le 2 juin courant, M. François Nadon, cordonnier de Joliette, à Mlle Léontine Lavoie, de Ste-Mélanie.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Bonin, curé. Nos souhaits de bonheur.

NAISSANCES

—A Bonfield, le 27 mai dernier, l'épouse de M. Joseph Gareau, une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Anne-Elisabeth.

Parrain et marraine, Rév. M. H. Martel, curé, et Mme J. A. Lévesque.

—A Joliette, le 3 juin courant, l'épouse de M. Edmond Riel, chef du département du feu, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Arthur-Aldéric.

Parrain et marraine, M. Jos. Vincent et son épouse.

—A Montréal, le 4 juin, l'épouse de M. E. Chamberland, une fille.

DECES

—A Chicopee, Mass, le 26 mai dernier, Melle Parmelia Larivière, fille de M. France Larivière, à l'âge de 15 ans. Ses restes mortels ont été transportés à St-Ambroise de Kildare, où ont eu lieu les funérailles au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

—A Joliette, le 28 mai dernier, Marie-Alice, enfant de M. Louis Arnault, chauffeur, à l'âge de 2 ans et 10 jours.

—A Joliette, 2 juin courant, à l'âge de 2 mois et 6 jours, est décédée Marie-Jeanne-Oline, enfant de F. O. Dugas, Ecr. Avocat.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

EN faisant frire du poisson ou des huîtres dans la Cottolene, vous n'avez pas de goût de graisse. Ayez soin de mettre la Cottolene dans la friture ou dans le poêle à froid. Rappelez-vous que la Cottolene arrive au point où elle cuit plus promptement que le saindoux et qu'il ne faut pas la laisser brûler. En

EMPLOYANT

comme il convient la Cottolene, on ne donne aux aliments aucune odeur ni goût de graisse. Pour la pâtisserie, et pour tous les usages de la graisse, il ne faut mettre que les $\frac{3}{4}$ de la quantité qu'on avait l'habitude de mettre de saindoux, lorsque l'on emploie

LA COTTOLENE.

Attention! La Marque de Fabrique "Cottolene" est une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier—sur chaqueseau.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Aux porteurs de polices d'Assurance.

LETTRE DE REMERCIEMENT

Walter J. Joseph, Ecr., gérant général de la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, 162 rue St Jacques, Montréal, P. Q.

CHER MONSIEUR,

Je désire vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux et ma sincère appréciation de la promptitude avec laquelle la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, a réglé la réclamation pour la somme de \$4,182.55, sous la police No 87,666, émise sur la vie de feu mon mari, Angus M. Thom, pour \$5,000.

Cette police entra en vigueur le 15 novembre 1887, et les primes ne furent payées que pendant une période de QUATRE ANNEES SEULEMENT, alors que mon mari, pour des raisons que j'ignore, cessa de payer ses primes à partir du 15 février 1892. Après sa mort, si prématurée, je fus surprise et reconnaissante en apprenant que cette assurance était encore en vigueur SOUS LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE, car il n'avait payé aucune prime depuis quatre ans, lors de son décès. Je suis donc très reconnaissante et ne puis qu'ajouter mon témoignage aux autres si nombreux de personnes qui ont bénéficié de LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE qui régit vos polices.

En terminant, je désire vous remercier personnellement de la courtoisie et de la bonté dont vous avez fait preuve en réglant cette réclamation, et je puis vous assurer que ce sera toujours avec le plus grand plaisir que je recommanderai la UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO., chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Veillez me croire,

Cher Monsieur,

Bien sincèrement à vous,

EMMA CASLER,

Vve de Angus M. Thom.

Nous assurons les femmes au même taux que les hommes.

Pour plus amples informations s'adresser à

L. B. FONTAINE,

Agent Union Mutual Life Ins. Co.

BUREAU: RUE DELAUNAY, 15

JOLIETTE, P. Q.

TÉLÉPHONE 90.



Le poil "ROYAL BLACKLEAD" ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des poils en pâte ou liquides.

Le poil le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE

Sculs Fabricants, MONTREAL.



Kenwood, Rambler, Crescent, Crawford et Specials. Neufs et de seconde main. Nous vendons partout. Demandez nos prix et vous épargneriez votre argent. Réparations et réglages.

T. W. BOYD & SON

1683, rue Notre-Dame, Montréal

REND LE SOMMEIL ET L'APETIT.

VIN DE QUININE POUR LES INVALIDES.

DE CAMPBELL

Un Tonic parfait.

Recommandé par les Médecins.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE

BAUME RHUMAL

Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.

25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

REND LE SOMMEIL ET L'APETIT.

VIN DE QUININE POUR LES INVALIDES.

DE CAMPBELL

Un Tonic parfait.

Recommandé par les Médecins.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE

BAUME RHUMAL

Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.

25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

REND LE SOMMEIL ET L'APETIT.

VIN DE QUININE POUR LES INVALIDES.

DE CAMPBELL

Un Tonic parfait.

Recommandé par les Médecins.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE

BAUME RHUMAL

Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.

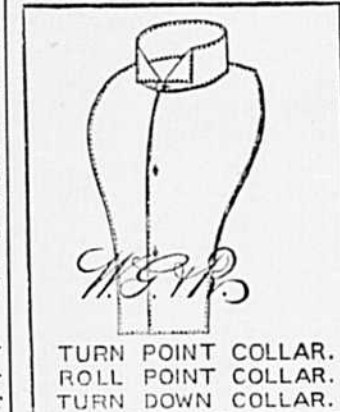
25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

COLONNE DU "BON MARCHÉ"

BLOUSES ! BLOUSES !



Pour trouver le plus beau choix de Blouses et Matinées toute faites, il faut rendre visite au "BON MARCHÉ".



TURN POINT COLLAR.
ROLL POINT COLLAR.
TURN DOWN COLLAR.

Nous avons aussi un magnifique assortiment d'indiennes, châliés, crêpons, mousselines, soie, satin, enfin tout ce qu'il faut pour Blouses et Matinées.

GUIBAULT & GRAVEL,

(BLOC LACHAPPELLE, PLACE DU MARCHÉ, - - JOLIETTE.)

SIROP PECTORAL Indigène

Du Dr DUGAS

Guérit infailliblement Rhumes, Toux, Bronchite, Grippe, Croup, Enrouement, Asthme, Coqueluche et toutes les maladies des voies respiratoires.

Très efficace chez les enfants dans les coliques, diarrhée et dysenterie.

LE SIROP PECTORAL INDIGÈNE DU Dr DUGAS est un remède infaillible contre les maladies de la Gorge et du Poumon; de même pour Coliques, Diarrhées et Dysenteries, chez les enfants et chez les grandes personnes, mais il y a certaines précautions à prendre dans la manière d'en faire usage.

Plusieurs certificats attestent la valeur de ce Sirop et peuvent être fournis sur demande.

En vente à Joliette, chez M. N. A. Guibault & Cie.

Dépôt général, 317 rue Dorchester, Montréal.

Prix, 25 cts. 26 mars 3m.

PRIX ET RECOMPENSES.

LIVRES DE PRIX

POUR LES ÉCOLES ET LES MAISONS D'ÉDUCATION M. Albert Gervais, libraire de Joliette, annonce au public qu'il vient de recevoir directement d'Europe, un assortiment complet, varié et de premier choix de livres pour prix à donner aux élèves des écoles élémentaires et des autres maisons d'éducation.

Ces livres ont une reliure toute nouvelle et contiennent des récits et des histoires tout à fait intéressantes et d'une moralité irréprochable.

LECTURES CHOISIES

Avant de donner leur commandes ailleurs messieurs les commissaires et les directeurs des maisons d'éducation feront bien de visiter l'assortiment de livres qu'offre M. Gervais. Il peut donner la plus entière satisfaction à tout le monde.

Le prix de ces livres est modique; le choix en est excellent, l'assortiment complet, la variété la plus grande dans tous les genres.

Au magasin de la librairie de Albert Gervais, Place du Marché, Joliette.

Avant de placer vos commandes nous prions les intéressés de venir examiner nos échantillons et de bien vouloir donner la préférence à la librairie du district de Joliette.

INSTITUTRICES DEMANDÉES

Les commissaires d'écoles de St-Michel des Saints ont besoin de deux institutrices pour école élémentaire. Pour plus amples informations, s'adresser à

M. JÉRÉMIE LAPORTE, Secrétaire Trésorier, St-Michel des Saints, 28 m. 4f. Conté de Berthier

Bois de sciage à vendre.

M. Charles Arpin, propriétaire d'un moulin à bois, à Radstock, Kildare, annonce qu'il a en mains toutes sortes de bois de sciage, qu'il vendra à très bonnes conditions. 4 juin 3f.

42f.

Au public de la Ville et du District de Joliette.

Messieurs, — Nous sommes dans un siècle de progrès, par conséquent, vous devez ne pas être étonnés, si je viens vous apprendre que je fabrique toutes sortes de voitures avec améliorations les plus récentes; la beauté, la solidité, la confortabilité et l'élégance font que ces voitures sont de la plus haute nouveauté.

Voitures de charge, express, barouques à 1 ou 2 sièges, "Concord Buggy", splendides "Buggy", "Coming Buggy", ano "Buggy", "Jumpseat" avec porte, voitures doubles avec siège changeant de pose, phaetons Monitor, phaetons plateforme spring, etc., etc. Le tout fabriqué par des ouvriers très expérimentés et avec des matériaux de première classe. Aussi réparations en tout genre.

Les membres du clergé, les gens de professions libérales, ainsi que toutes les personnes qui désirent se procurer des voitures dans lesquelles ils n'éprouveront aucune secousse, sont priés de faire une visite à l'établissement de M. T. LEMAY, voiturier, rue St-Louis, Joliette. 7 mai 2 m

LA DERNIERE GUERISON

Dans la paroisse de Beaumont

Grâce à la valeur thérapeutique du Vin à la Créosote de Hôte du Dr Ed. Morin, nous avons enregistré aujourd'hui une guérison des plus étonnantes.

Madame J. Shink était malade depuis longtemps d'une bronchite chronique, qui la faisait cruellement souffrir et l'affaiblissait beaucoup. D'une constitution déjà faible, il fallait de toute nécessité avoir recours à quelques puissants remèdes pour arrêter les progrès de la bronchite qui pouvait dégénérer en phthisie, si elle n'y prenait garde.

Cette dame se soignait sans cesse sans ressentir aucun soulagement et, souvent, elle était découragée de voir que les remèdes ne lui faisaient aucun bien. Pour l'encourager, une amie lui suggéra d'employer le Vin à la Créosote de Hôte du Dr Ed. Morin. Elle s'en fit acheter une bouteille et les résultats furent merveilleux. Les maux de tête cessèrent de la faire souffrir; elle pouvait digérer facilement tous les aliments qu'elle prenait; la toux qui l'exténuaient diminua de violence; elle n'avait plus de sueurs froides la nuit; il y avait régularité dans ses évacuations; plus de fièvre; enfin, elle était très bien. Les voisins n'en pouvaient croire leurs yeux, tant le changement avait été subit dans l'état très risqué de Mme J. Shink. Le traitement fut continué durant une quinzaine encore et avec tout le succès désiré. Aujourd'hui Mme Shink est parfaitement rétablie, et elle désire que tous ceux qui sont atteints de la bronchite se soignent avec le Vin à la Créosote de Hôte du Dr Ed. Morin, le meilleur et le remède certain dans toutes les maladies des voies respiratoires et pulmonaires.

Grande Assemblée

Au magasin de chaussures de M. A. Boucher, enseigne de la Boule Rouge, en face du marché, Joliette.

Assemblée non politique, mais économique pour tous ceux qui auront besoin de chaussures de toutes sortes. Allez à l'enseigne de la Boule Rouge avant de faire vos achats et vous trouverez ce dont vous avez besoin dans cette ligne.

Les prix sont très réduits et vous ferez bien de vous en assurer avant d'acheter ailleurs.

A. BOUCHER, Propriétaire.

42f.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD.
—No 17.

ESCLAVAGE

VIII

Où donc se trouvait-elle ? Malgré sa crainte, si elle eût rencontré un être humain, elle l'aurait interrogé. Elle avait beau regarder en tout sens, elle n'apercevait, sur le sable de ce désert, aucune empreinte du pied de l'homme ; sur le sol brûlé, aucune trace du passage d'une tribu. Jamais une caravane n'avait dû franchir ces parages désolés. Le sable, en revanche, était criblé de toutes les empreintes des bêtes d'Afrique, depuis les grands bords décolorés de la girafe jusqu'à un petit triangle délicat que la gazelle trace du bout de son sabot. Elle suivait d'un oeil effrayé les traînées des serpents et aussi la marque des griffes du lion.

Était-elle arrivée jusqu'à ce désert pour y mourir sous la dent des fauves ?

Mais qui donc, qui donc pourrait-elle interroger ? A qui demander sa route ? Si pourtant elle s'était trompée ?

Le soleil montait tranquillement dans le ciel pur. Personne pour lui répondre. Elle joignait les mains dans la torture de son angoisse ; qui donc... qui donc interroger ?

Sur le sable brûlant, les sauterelles s'agitèrent, et quelques libellules voltigeaient avec leurs ailes de toutes nuances, plus belles que les pierres précieuses. Personne autre... personne que ces papillons et ces sauterelles... pas un être humain pour répondre !

Le désert resterait silencieux tant que le soleil y promènerait sa flamme ; mais, avec la nuit... ?

Et Ghella songeait avec horreur à tous les sabbats de la vie sauvage. Les chacals et les hyènes sont en guerre quand vient le soir. A l'heure où les étoiles se lèvent, les tigres et les lions quittent leurs retraites.

Oh ! oui, elle était bien épuisée. Allait-elle donc faiblir après avoir déployé tant d'énergie ? Ses jambes, si agiles naguère, ne pouvaient plus la soutenir tant elles étaient endolories. Elle s'était blessée au pied durant ces longues marches ; un abcès était survenu ; et au moindre mouvement, cet abcès lui causait des élancements, comme si la dent d'un fauve lui eût broyé les os.

Oh ! si elle avait pu apercevoir une petite case de chaume, où elle eût trouvé une natte pour s'étendre, une petite case habitée par une âme compatissante !

Quel bonheur si des yeux pleins de pitié l'eussent regardée, si des mains bienfaisantes l'eussent soignée !

Elle était glacée sous l'ardent soleil. Elle sentait bien qu'elle ne marcherait plus jamais. L'espérance, qui l'avait soutenue jusqu'à ce moment, était tombée. Elle restait là, couchée sur le sable, dans l'incapacité de la défaite. Elle frissonnait sous les étreintes de la fièvre. Toutes choses, autour d'elle, semblaient tourper : le sable, le ciel, les maigres buissons d'acacias.

Et puis, cet abcès au pied, quel martyre ! Elle se redressa sous l'aiguillon de l'élancement ; elle voulait le panser ; elle l'ouvrit avec la feuille piquante d'un aloès ; et, claquant des dents, le front ruisselant d'une sueur froide, elle resta là, hébétée, à regarder cette plaie dont le sang coulait.

Oui, elle était bien vaincue par l'insupportable fatigue. Oui, elle était bien brisée par les marches sans fin.

Depuis six mois elle courait à l'aventure, et toute cette vie errante, vie de fatigues, de terreurs et d'affreuses privations devenait tout à coup inutile. Elle avait franchi les forêts, parcouru les plaines, la pauvre esclave évadée ; elle avait dormi dans les fourrés, les membres raidis par la lassitude ; elle s'était tapie aux creux des rochers sur des lits de feuilles ; elle avait arpenté les déserts, aveuglée par les sables, étourdie par le vent ; elle avait passé des nuits tragiques dans l'épouvante d'une mort horrible, car elle entendait rugir les lions ; elle avait franchi des lanières inextricables, barant les sentiers ; elle avait traversé des courants dangereux, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles ; elle était à bout de forces, toute sa chair était meurtrie.

Et toutes ces souffrances inutiles !... Tout cela pour en arriver à mourir dans ce désert.

Elle sanglotait, maintenant, tendant les bras vers son pays, appelant Milo, comme une folle, et sa voix se perdait dans l'immensité du désert.

Où, pendant six mois, en se ta-

piissant dans les herbes, elle avait réussi à se dérober à la poursuite d'implacables ennemis ; elle avait entrevu des métis occupés à chasser l'homme. Par sa prudence et sa ruse, elle leur avait échappé ; elle avait su éviter la dent des fauves et la morsure des serpents. Pendant six mois, elle avait suivi des sentiers lugubrement jalonnés par les ossements des esclaves tombés de misère et d'épuisement, comme elle venait de tomber elle-même. Pendant six mois, que de fois elle avait souffert de la faim, qui ronge, des indicibles tortures de la soif qui dessèche les lèvres brûlantes, et colle la langue au palais. Quand le soleil inexorable darde, sans répit, sur la tête, ses rayons perpendiculaires, que de fois elle avait fait ce doux rêve : de l'eau pour le marcheur dans le désert ; d'une hutte pour la pauvre captive errant dans les chemins.

Et tout cela inutile ! Tout cela pour en arriver à mourir dans ce désert !

Elle avait cessé d'appeler. A quoi bon ?

Elle ne touchait même plus, de la main, sa précieuse amulette. Toute confiance dans le talisman était finie. Elle restait là, absorbée dans une sorte de désespoir morne ; elle se sentait devenir idiote comme Mandala.

Oh ! qu'elle était seule et abandonnée au milieu de cette plaine stérile ; perdue dans ce désert silencieux !

Les vautours abattaient impunément leur vol près d'elle, fouettant l'air de leurs grandes ailes noires. Ils n'osaient pas encore approcher puisqu'un souffle sortait toujours de ses lèvres. Ils pouvaient attendre ; ce ne serait pas long désormais. Outre la fatigue, la faim la torturait. Pas un fruit ne mûrissait dans cette plaine désertifiée de Dieu ; pas même la date du désert et les pistaches amères. Pas une source non plus, pas une goutte d'eau pour rafraîchir sa poitrine haletante.

Elle avait fini par s'endormir d'épuisement.

— Ah ! dors, pauvre Ghella ; que ce sommeil lourd et sans rêves se prolonge longtemps encore ; car l'instant du réveil sera sombre.

La journée s'achevait, et la fraîcheur de la nuit lui fit ouvrir les yeux. Le ciel était d'une beauté rare ; les étoiles brillaient de cet éclat diamanté particulier au ciel d'Afrique. Mais Ghella, au moment de mourir, devant ce firmament étoilé, n'avait pas une prière sur les lèvres. Elle ne savait pas que ces gerbes d'étoiles sont des milliers et des milliers de soleils, semés dans l'espace infini. Elle ignorait que ces étoiles ont un Créateur, et que ce Créateur est notre Père. Dans cette immensité de l'univers, elle ne savait pas qu'il est un Dieu tout-puissant. On ne lui avait pas appris à dire :

— Père, Père de miséricorde, Pitié ! Pitié ! au secours !

Elle n'avait donc pas, cette pauvre jeune noire, née dans les ténèbres de l'esprit, cette suprême consolation de murmurer, de ses lèvres expirantes, une dernière prière.

Elle restait allongée sur le sable parce qu'on a moins faim quand on est étendu. Puis, brusquement, elle se leva. Son estomac se révoltait sous l'aiguillon de la faim. Cette faim la rongait, cruelle, comme une bête féroce.

Comme c'est long de mourir de besoin et d'épuisement ! Elle avait un balancement de tout son corps ; le dandinement d'un pauvre être qui berce sa grosse douleur, plié en deux, s'écrasant l'estomac pour le moins sentir. Rien ne la soulageait.

Prise de rage, elle se leva, pictina sur le sable, malgré la douleur que lui causait sa blessure, espérant endormir sa faim, comme un enfant que l'on calme en le promenant.

Elle n'avait pas fait vingt pas qu'elle retomba épuisée, et les lentes heures se remirent à couler.

Son cerveau se troublait ; elle s'imaginait que des arbres couverts de fruits surgissaient du sol ; et que, tout à l'entour, couraient des sources d'eau limpide. Ces fruits exhalèrent une odeur délicieuse, et ce parfum la faisait s'évanouir ; les étoiles semblèrent s'éteindre à ses yeux ; et puis, tout roula au fond des ténèbres. Quelque chose d'étrange tournait dans sa tête ; son cœur défaillait, s'arrêtait de battre.

A l'aube, elle eut un tressaillement ; elle revenait de sa longue torpeur. Hélas ! elle n'avait pas encore cessé de souffrir. Tout à coup, elle tendit l'oreille.

Qu'est-ce donc, dans le lointain, que ce bruit de tam-tam ! C'est le chant des caravanes, accompagné par des instruments. Il approche... il devient assourdissant.

Ghella se souleva à demi.

C'était, en effet, une caravane dirigée par les Maures. Elle arrivait du fond de la Nigritie, avec ses chameaux, ses porteurs d'ivoire, ses monceaux de bagages et une longue chaîne de captives. Jamais la chaise n'avait arrêté au centre de l'Afrique. Jour et nuit les métis fouillaient les forêts, dévastaient les villages, traversaient les déserts. Le chef s'était arrêté devant Ghella, frappé de sa beauté rare, que l'épuisement n'avait pu détruire.

— Bonne capture ! fit-il, cette femme est jeune, elle est épuisée ; un peu de nourriture, un peu de repos, elle se ranimera et sera vendue un bon prix.

Ghella n'eut pas même la force de jeter une plainte.

Six mois de vie errante, six mois de souffrances indicibles, et aboutir à ceci : à reprendre rang dans une chaîne d'esclaves, à être de nouveau vendue sur un lointain marché !

[A suivre.]

La Vigueur des Cheveux d'AYER

Restaure les cheveux décolorés, clair-semés et grisonnants à leur couleur originelle, à leur texture et à leur abondance ; les empêche de tomber, arrête la tendance à la calvitie, et produit une nouvelle et vigoureuse pousse. Une préparation élégante, économique, propre, sûre et

Partout Populaire.

"Neuf mois après avoir eu la fièvre typhoïde, ma tête était entièrement chauve. Je fus amené à essayer la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et avant d'avoir fait usage d'un demi-flacon, les cheveux commencent à pousser. Deux flacons de plus amenèrent une chevelure aussi fournie que j'en avais jamais eue. A ma recommandation, mon frère William Craig fit usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer avec les mêmes bons résultats." — Stephen Craig, 832 Charlotte St., Philadelphie, Pa.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout par les Droguistes.

Marché de Joliette.

Samedi, 30 Mai 1896

GRAINS.

	\$ cts.	\$ cts.
Avoine par minot.....	0 35	0 37
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé par minot.....	0 00	0 00
Pois par minot.....	0 85	0 90
Sarrasin 50 lbs.....	0 55	0 60
Blé d'Inde par minot.....	0 50	0 60
Graine de mil do.....	1 75	2 00
Graine de trèfle par lbs.....	0 08	0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 12	0 15

VIANDES

Lard par 100 lbs.....	6 00	6 50
Lard frais par lbs.....	0 08	0 10
Lard salé do.....	0 10	0 11
Beuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 50	0 70
Veau do do.....	0 60	0 75

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple.....	0 60	0 75
Poulets do.....	0 00	0 00
Dinde do.....	1 40	1 50
Oies do.....	0 00	0 00
Perdrix do.....	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 minots).....	0 35	0 40
Navets par minot.....	0 25	0 30
Carotte do.....	0 25	0 30
Oignons par minot.....	0 75	0 80
do par treize.....	0 10	0 12
Ail par treize.....	0 12	0 15
Fèves par minot.....	1 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	0 00	0 00

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 12	0 15
do salé do.....	0 10	0 12
Chefs par douzaine.....	0 09	0 10
Saindoux par lbs.....	0 10	0 12
Sucre par lbs.....	0 07	0 08
Sirop d'érable par gallon.....	0 65	0 70
Miel par livre.....	0 13	0 15
Laine par livre.....	0 40	0 50
Laine enchevêlée par lb.....	0 60	0 65
Savon.....	0 05	0 06
Peaux par livre.....	0 02	0 03
Foin par cent bottes.....	8 00	8 50
Foin par botte.....	0 10	0 12
Paille par botte.....	0 06	0 08
Étoffe la verge.....	0 50	0 60

JOSEPH LEDUC,

Clerc du Marché.

Au Public

M. J. Bte Sansregret, tailleur, annonce qu'il continuera, comme par le passé, à servir ses pratiques à l'atelier de l'Ecole Industrielle de Joliette.

M. J. Bte Sansregret, justement renommé par l'élégance, et le goût de ses ouvrages, la perfection de sa coupe, confectionne les habits de tous genres, même ceux des jeunes enfants, et il apporte un soin tout spécial aux soutanes.

Les prix très modérés défient toute compétition et l'ouvrage est garanti.

Une visite à M. Sansregret vous donnera pleine satisfaction. Allez donc le voir soit à son atelier, soit à sa maison de pension, chez M. Alfred Lavigne, à quelques pas de l'Ecole.

16 av. St.

Wanted—An Idea

Who can think of some simple thing to patent?

Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$100 prize offer and list of the hundred inventions wanted.



Une Lettre de Montréal.

Le True Witness et Chronicle, Montréal, Can., publié le 24 Octobre, 1895. — Nous recevons une lettre d'un de nos citoyens bien connus, Mr. E. Boivert, qui nous dit que sur la recommandation du Très Hon. M. Marchand, de Drummondville, il fit usage du Tonic Nerveux du Père Koenig contre cette terrible maladie, les attaques nerveuses, que quelques bouteilles le guérirent après qu'il eût souffert pendant 8 ans, il recommande fortement à tous ceux qui souffrent de maladies nerveuses d'essayer ce remède.

Paroxysmes Affreux.

CANTHAGE, OHIO, Jan., 1894.
"Nous avons fait usage avec les meilleurs résultats, du Tonic Nerveux du Père Koenig, c'est surtout dans les cas d'hystérie qu'il en supprime les paroxysmes affreux."

SEURS DU BON PASTEUR.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratuite.
Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, n° 31 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS :

E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, Montréal.

Laroche & Cie, Québec.

ÉTABLIE EN 1846

La Fonderie de Joliette,

JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1895

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulins à Battre pour deux chevaux.

Moulins qui vanne à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Charrues en acier et en fonte.

9ms 1a.

DEPOT A JOLIETTE



NOUS CONSEILLONS

AUX

HOTELIERS

ET AUX

Marchands licenciés

D'AVOIR TOUJOURS CETTE

Célèbre Bière

DANS LEUR

MAISON DE COMMERCE.

Elle n'est pas surpassée.

Vous pourriez vous en procurer chez

S. P. CHAMPOUX,

Marchand-Epicier,

Seul agent pour le District de Joliette.

J. B. LAFRENIERE,

PROFESSEUR DE

PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, Etc.

Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette.

Leçons données à domicile et à bas prix.

Séda.



MACHINES A COUDRE

NOUVELLE-WILLIAMS

La meilleure du monde, à vendre à de bonnes conditions. Machines Nouveau Raymond, Daves et Harney, à vendre à très bas prix. Réparations aux vieilles machines. Toujours en mains un assortiment complet d'huile, aiguilles, etc., etc., et tout ce qui appartient aux machines à coudre en général.

PIANOS

FEATHERSTON

EVANS BROS, KARN DE PREMIER CHOIX.

ORGUES THOMAS et DOHERTY, les styles les plus variés.

Le tout à condition libérale.

Une visite est sollicitée.

J. C. ROBITAILLE,

Seul magasin de ce genre à Joliette.

JOLIETTE, P. Q.



M. ROBITAILLE est aussi agent de voitures d'une des meilleures manufactures d'Ontario. Ceux qui auront besoin de voitures, allez voir ses prix et ses conditions.

Une visite est sollicitée.

J. C. ROBITAILLE,

Seul magasin de ce genre à Joliette.

JOLIETTE, P. Q.

VOUS QUI ETES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr., L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien.

C'est moi, Monsieur, qui vous offre mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je le recommanderai certainement à tous ceux qui souffrent de la même incommodité.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

10 Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

20 Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

30 Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

30 En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER, St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 60 cts la bouteille.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE BISCUITS ET SUCRERIES

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands d'importer quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 96 1a

Dr A. MAGNAN, B. M. M. C. RUE MANSEAU, Ancienne résidence de G. A. Champagne, Avocat, JOLIETTE.

CONSULTATIONS.—De 9 à 12 hrs A. M., de 2 à 5 hrs P. M. et de 7 à 8 hrs P. M.

—Les cultivateurs qui auraient de la cire d'abeille à vendre, trouveraient à la placer avantageusement en s'adressant à Albert Gervais, libraire, Joliette.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.